3e Année. — N° 9 5 Mai 1897

Le PROGRÈS SPIRITE

SCIENCES OCCULTES — PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE

Le Journal paraît du 1er au 5 et du 15 au 20 de chaque mois

LE SPIRITISME A PARIS

—

26 avril.

Nous avons éprouvé hier une grande joie, qui sera comprise et partagée par tous ceux qu'intéressent nos doctrines et dont l'âme aspire à toujours plus de lumière et de vérité.

L'éminent conférencier spirite, Léon Denis, donnait sa première conférence au Grand-Orient de France, rue Cadet, 16, à Paris. Nous avons annoncé le sujet de cette conférence : *Le Spiritisme devant la science.*

La belle et spacieuse salle louée par la *Fédération spirite universelle* pour cette circonstance eût pu être plus grande encore : elle eût été occupée tout entière. La tribune du fond était elle-même remplie d'auditeurs, parmi lesquels, comme dans la salle d'ailleurs, beaucoup de dames en fraîche toilette. Plus de mille personnes appartenant à toutes les classes de la société étaient venues entendre et applaudir notre conférencier. Nous disons applaudir, car il l'a été à chaque instant, et non seulement des spirites, mais aussi de cette fraction du public qui n'est pas encore gagnée à notre cause et qui étudie en attendant de croire. Il l'a été même par des adversaires, qui rendaient ainsi justice à son talent.

Dans cette salle aux hautes fenêtres, d'où le jour éclairait les couleurs variées des drapeaux de plusieurs nations, il semblait qu'on vît planer, au-dessus de ces trophées patriotiques, un ange d'amour et d'harmonie invitant les peuples à s'unir fraternellement ; ce pendant que le conférencier, de sa voix claire, au timbre chaud et vibrant, de sa parole persuasive et parfois émouvante, travaillait à l'affranchissement de l'esprit humain, à la réconciliation des hommes dans une commune foi appuyée sur la science et la raison.

Entrerai-je dans des détails ? Ferai-je l'analyse de cette conférence si parfaitement conçue, développée, exprimée? Léon Denis n'a rien laissé dans l'ombre, de ce qui touche aux rapports du spiritisme et de la science. Il a parlé des plaques photographiques qui enregistrent ce que l'œil humain ne saurait voir : les émanations de la pensée elle-même et les formes apparues des Esprits désincarnés. Il a réfuté les idées fausses émises par quelques savants sur le rôle de la suggestion mentale, de l'inconscient et des hallucinations dans les phénomènes spirites. Il a cité de nombreux faits à l'appui de sa thèse qu'il a encore soutenue par les témoignages des savants illustres qui ont fait une étude patiente et suivie du spiritisme.

Trois points de sa conférence ont particulièrement soulevé les applaudissements de la salle entière. Nous allons les indiquer brièvement :

1° Après avoir étudié les divers genres de médiumnité, l'orateur, vraiment inspiré, s'est élevé à des considérations générales embrassant les lois de l'univers et les diverses manifestations de la vie ; il a fait alors une rapide incursion dans le domaine de l'invisible, a montré les Esprits dirigeant l'homme de bien et parlé des immenses consolations que le spiritisme a déjà procurées à ceux qui souffraient et désespéraient.

2° Recherchant le rôle de la science, à notre époque, il a montré quelle lourde responsabilité encourent devant l'histoire ces savants qui ne veulent pas faire un pas en avant pour rencontrer la vérité, qui ferment volontairement les yeux à l'évidence, se cantonnant dans leur parti pris comme dans une forteresse, plutôt que d'abandonner leurs vieilles idées, leurs vieilles formules et leur sot dédain des vérités nouvellement apparues.

3° Enfin mettant en parallèle le dogme odieux de l'enfer éternel et la doctrine spi-

rite de la pluralité des existences, il a considéré l'idée de l'enfer comme un outrage à la justice et à la bonté du souverain Créateur.

M. Léon Denis n'a pas ménagé non plus la vérité aux spirites qui n'étudient pas nos doctrines avec assez d'attention ou de sang-froid, qui n'expérimentent pas avec assez de prudence les phénomènes qui en découlent. Il a mis en garde les groupes spirites contre les obsessions, les communications apocryphes signées de grands noms, la crédulité excessive et les imperfections nées du caractère de certains médiums ombrageux, orgueilleux ou jaloux. Il a montré toute la portée morale du spiritisme, son utilité dans toutes les conditions de la vie. C'est par nos doctrines que l'homme voit mieux en lui et autour de lui, qu'il pénètre peu à peu les secrets de la divine puissance cachés au sein de la nature, qu'il s'élève à une compréhension plus haute et plus vraie de ses destinées successives et éternelles.

Dans une magnifique péroraison, l'orateur a annoncé, par le spiritisme, une révolution scientifique, philosophique et morale dans l'humanité.

Le Docteur Moutin, qui présidait cette importante réunion, a alors offert la parole aux personnes qui voudraient poser des questions ou soumettre des objections au conférencier.

Et nous avons vu deux orateurs, placés à des points de vue bien différents, faire le procès au spiritisme, l'un avec une violence contenue, l'autre avec une froideur apparente. Le premier nous a paru représenter quelque peu les différentes écoles matérialistes ; le second est un catholique que le périsprit tourmente et qui n'en veut à aucun prix, l'âme et le corps unis produisant ce qu'il appelle « la substance » sans avoir besoin, dans leurs rapports, d'un instrument intermédiaire que l'Eglise n'a jamais reconnu.

— Et le corps spirituel dont parle saint Paul? lui crie-t-on.

A ces deux adversaires, Léon Denis a répondu avec la modération qui convenait, mais avec une chaleur de conviction et une précision telles qu'il était bien difficile de lui répliquer. Cependant ses contradicteurs sont revenus à la charge ; mais lui, point par point, élucidant avec calme toutes les questions qui lui étaient soumises, a répondu victorieusement, aussi bien aux objections matérialistes qu'aux objections catholiques.

En résumé, excellente séance, au dire de tous ceux que nous avons entendus, spirites ou non spirites, et qui fait présager un succès encore plus grand, s'il est possible, pour la prochaine conférence de Léon Denis, dont nous rendrons compte dans notre numéro du 20 courant.

A. Laurent de Faget.

LE SPIRITISME A LYON

—

CONFÉRENCE

SUR LA FORCE PSYCHIQUE

Mon cher ami, vous avez bien voulu me demander un résumé de ma conférence à Lyon sur la force psychique et je me fais un véritable plaisir de vous l'envoyer.

J'ai tenu tout d'abord à remercier les Spirites lyonnais de l'honneur qu'ils m'ont fait de pouvoir exposer les doctrines du maître le jour de son anniversaire.

J'ai rappelé sommairement l'état des diverses opinions à l'heure actuelle. Si le Spiritisme a été si mal accueilli, c'est qu'il combat le matérialisme et les religions dans ce qu'elles ont de dogmatique et d'absolu.

Notre siècle est sans contredit celui des découvertes scientifiques. L'homme est arrivé à connaître plus intimement la nature et ses lois; ces remarquables travaux nous ont permis d'avoir des notions plus précises sur l'univers que celles auxquelles nos pères étaient parvenus.

La grandeur des résultats a fait naître chez beaucoup un orgueil démesuré, ils ont cru pouvoir tout expliquer par le seul jeu des lois physico-chimiques, de là le matérialisme de notre époque.

Le Spiritisme, en se plaçant sur le même terrain positif, affirme que l'âme n'est pas produite par le corps, qu'elle en diffère essentiellement, puisque pendant la vie, il lui est possible de sortir de l'organisme matériel de manière à ce que l'on puisse la photographier, ce qui établit sa nature spéciale ; mieux encore, le spiritisme permet de constater, par des procédés aussi scientifiques que le précédent, qu'elle survit à la désagrégation corporelle, autrement dit à la mort. L'opposition de la science matérialiste n'a donc rien de surprenant puisque notre doctrine détruit absolument ses enseignements.

Les religions combattent aussi le spiri-

tisme, mais pour d'autres motifs. Les chrétiens attribuent au diable toutes les manifestations que nous avons constatées. Mais comme le dit Jésus, on reconnaît l'arbre à ses fruits, et comme les communications nous prêchent l'amour de Dieu et la lutte contre nos passions, il faut bien admettre qu'elles ne proviennent pas de l'Esprit du mal.

Il reste enfin les incrédules systématiques : ceux qui se refusent à toute connaissance nouvelle. Ce sont eux qui ont persécuté Galilée, Jenner, Harvey, Galvani, Mesmer, en un mot, qui sont opposés à tout progrès. Nous devons leur présenter sans cesse nos arguments afin de vaincre leur inertie.

Les phénomènes du Spiritisme sont naturels, en ce sens qu'ils se produisent en accord avec les lois qui régissent la nature. Il nous faut montrer que les déplacements physiques d'objets matériels emploient une certaine force particulière pour se produire. Cette force est celle qui émane des médiums ; on lui a donné le nom de force psychique ; c'est son existence que nous allons maintenant établir.

2me partie

Il faut démontrer que le corps humain est capable de rayonner de la force, c'est-à-dire d'agir à distance, soit sur un autre corps humain, soit sur un objet matériel.

Cette action, nous la trouvons dans toute la nature. Les astres et les soleils agissent les uns sur les autres en vertu de la loi d'attraction. Dans le monde minéral, l'aimant attire le fer sans contact tangible. Dans le règne animal, chacun connaît la fascination exercée par le serpent sur sa proie ; il ne sera donc pas étonnant de constater l'action d'un magnétiseur sur son sujet.

Les magnétiseurs — Le baron du Potet est le premier qui, par ses expériences publiques de l'Hôtel-Dieu, en 1825, a mis ce point hors de conteste. Le rapport du Dr Husson à l'Académie témoigne aussi du sommeil produit à distance par le docteur Foissac. Plus tard le célèbre Lafontaine a repris ces expériences et montré que l'action humaine s'exerce aussi sur les animaux.

Depuis une dizaine d'années, MM. Ch. Richet, Janet, Ochorowicz, Moutin, Boirac ont fait entrer l'action à distance d'un magnétiseur sur son sujet, dans le domaine des vérités démontrées.

Les appareils de contrôle. — Afin de montrer que la force psychique agit sur les substances inertes, on a fait des recherches nombreuses et multipliées : ce sont celles du docteur Léger, de Reichenbach, du comte de Puy Fontaine, de Durand de Gros, du docteur Chazarain et de M. Bué au moyen de pendules qui se meuvent sans contact comme, d'ailleurs, le magnétomètre de l'abbé Fortin.

Action sur la plaque photographique. — M. le docteur Baraduc a publié un volume dans lequel sont contenues des photographies, en très grand nombre, de la force psychique. Le commandant Tégrad a, lui aussi, contrôlé par ce procédé la force qui émane de l'organisme humain et qui agit sur la plaque sensible, comme le ferait la lumière.

Mesure de cette force. — Enfin non seulement nous avons pu établir l'existence de cette force, son action à distance sur les êtres et les choses, mais aussi la mesurer, ce qui a été fait par Robert Hare en Amérique, par Crookes et la Société dialectique en Angleterre et par le docteur Gibier en France.

Ceci bien démontré, on comprend que cette force qui s'extériorise du corps du médium puisse servir d'intermédiaire entre ce dernier et l'Esprit. C'est en quelque sorte le fil qui joint deux postes téléphoniques et qui sert à transmettre les vibrations par lesquelles se manifeste la pensée. C'est de cette manière que nous avons pu acquérir tous les renseignements que nous possédons sur le monde de l'au-delà, magistralement résumés par le maître Allan Kardec.

Il nous a fait savoir que notre âme est immortelle, que nous devons arriver à la perfection par des vies successives, que la solidarité, la fraternité et l'amour sont les seuls moyens pour y parvenir. Elevons donc nos âmes et nos cœurs vers la Cause première, vers cet océan de Justice et d'amour qui rayonne, lumière immarcescible, dans l'infini de l'espace et dans l'éternité sans limites d'un éternel Devenir.

GABRIEL DELANNE.

CODE PÉNAL DE LA VIE FUTURE

(Suite) (*)

21° Chacun n'est responsable que de ses fautes personnelles ; nul ne porte la peine de celles d'autrui, à moins qu'il n'y ait donné lieu, soit en les provoquant par son exemple, soit en ne les empêchant pas lorsqu'il en avait le pouvoir.

(*) Voir notre numéro du 5 avril.

C'est ainsi, par exemple, que le suicide est toujours puni ; mais celui qui, par sa dureté, pousse un individu au désespoir et de là à se détruire, subit une peine encore plus grande.

22° Quoique la diversité des punitions soit infinie, il en est qui sont inhérentes à l'infériorité des Esprits, et dont les conséquences, sauf les nuances, sont à peu près identiques.

La punition la plus immédiate, chez ceux surtout qui se sont attachés à la vie matérielle en négligeant le progrès spirituel, consiste dans la lenteur de la séparation de l'âme et du corps, dans les angoisses qui accompagnent la mort et le réveil dans l'autre vie, dans la durée du trouble qui peut exister des mois et des années. Chez ceux, au contraire, dont la conscience est pure, qui, dès leur vivant, se sont identifiés avec la vie spirituelle et détachés des choses matérielles, la séparation est rapide, sans secousses, le réveil paisible et le trouble presque nul.

23° Un phénomène, très fréquent chez les Esprits d'une certaine infériorité morale, consiste à se croire encore vivants, et cette illusion peut se prolonger pendant des années, pendant lesquelles ils éprouvent tous les besoins, tous les tourments et toutes les perplexités de la vie.

24° Pour le criminel, la vue incessante de ses victimes et des circonstances du crime est un cruel supplice.

25° Certains Esprits sont plongés dans d'épaisses ténèbres ; d'autres sont dans un isolement absolu au milieu de l'espace, tourmentés par l'ignorance de leur position et de leur sort. Les plus coupables souffrent des tortures d'autant plus poignantes, qu'ils n'en voient pas le terme. Beaucoup sont privés de la vue des êtres qui leur sont chers. Tous, généralement, endurent avec une intensité relative les maux, les douleurs et les besoins qu'ils ont fait endurer aux autres, jusqu'à ce que le *repentir* et le désir de la *réparation* viennent y apporter un adoucissement, en faisant entrevoir la possibilité de mettre, *par lui-même*, un terme à cette situation.

26° C'est un supplice pour l'orgueilleux de voir au-dessus de lui, dans la gloire, entourés et fêtés, ceux qu'il avait méprisés sur la terre, tandis que lui est relégué aux derniers rangs ; pour l'hypocrite, de se voir transpercé par la lumière qui met à nu ses plus secrètes pensées que tout le monde peut lire : nul moyen pour lui de se cacher et de dissimuler ; pour le sensuel, d'avoir toutes les tentations, tous les désirs, sans pouvoir les satisfaire ; pour l'avare, de voir son or dilapidé et de ne pouvoir le retenir ; pour l'égoïste, d'être délaissé par tout le monde et de souffrir tout ce que d'autres ont souffert par lui : il aura soif, et personne ne lui donnera à boire ; il aura faim, et personne ne lui donnera à manger ; nulle main amie ne vient presser la sienne, nulle voix compatissante ne vient le consoler ; *il n'a songé qu'à lui pendant sa vie, personne ne pense à lui et ne le plaint après sa mort.*

27° Le moyen d'éviter ou d'atténuer les conséquences de ses défauts dans la vie future, c'est de s'en défaire le plus possible dans la vie présente ; c'est de réparer le mal, pour n'avoir pas à le réparer plus tard d'une manière plus terrible. Plus on tarde à se défaire de ses défauts, plus les suites en sont pénibles et plus la réparation que l'on doit accomplir est rigoureuse.

28° La situation de l'Esprit, dès son entrée dans la vie spirituelle, est celle qu'il s'y est préparée par la vie corporelle. Plus tard, une autre incarnation lui est donnée pour l'expiation et la réparation par de nouvelles épreuves ; mais il en profite plus ou moins, en vertu de son libre arbitre ; s'il n'en profite pas, c'est une tâche à recommencer chaque fois dans des conditions plus pénibles ; de sorte que *celui qui souffre beaucoup sur la terre peut se dire qu'il avait beaucoup à expier* ; ceux qui jouissent d'un bonheur apparent, malgré leurs vices et leur inutilité, sont certains de le payer chèrement dans une existence ultérieure. C'est en ce sens que Jésus a dit : « Bienheureux les affligés, car ils seront consolés. »

(Evangile selon le Spiritisme, chap. V)

29° La miséricorde de Dieu est infinie, sans doute, mais elle n'est pas aveugle. Le coupable auquel il pardonne n'est pas exonéré, et tant qu'il n'a point satisfait à la justice, il subit les conséquences de ses fautes. Par miséricorde infinie, il faut entendre que Dieu n'est pas inexorable et qu'il laisse toujours ouverte la porte du retour au bien.

30° Les peines étant temporaires et subordonnées au repentir et à la réparation qui dépendent de la libre volonté de l'homme, sont à la fois des châtiments et des *remèdes* qui doivent aider à guérir les blessures du mal. Les Esprits en punition sont donc, non comme des galériens condamnés à temps, mais comme des malades à l'hôpital, qui souffrent de la maladie qui, souvent, est de leur faute, et des

moyens curatifs douloureux qu'elle nécessite, mais qui ont l'espoir de guérir, et qui guérissent d'autant plus vite qu'ils suivent plus exactement les prescriptions du médecin qui veille sur eux avec sollicitude. S'ils prolongent leurs souffrances par leur faute, le médecin n'y est pour rien.

31° Aux peines que l'Esprit endure dans la vie spirituelle viennent se joindre celles de la vie corporelle, qui sont la conséquence des imperfections de l'homme, de ses passions, du mauvais emploi de ses facultés, et l'expiation de ses fautes présentes et passées. C'est dans la vie corporelle que l'Esprit répare le mal de ses existences antérieures, qu'il met en pratique les résolutions prises dans la vie spirituelle. Ainsi s'expliquent ces misères et ces vicissitudes qui, au premier abord, semblent n'avoir pas de raison d'être, et sont de toute justice dès lors qu'elles sont l'acquit du passé et qu'elles servent à notre avancement.

32° Dieu, dit-on, ne prouverait-il pas un plus grand amour pour ses créatures, s'il les eût créées infaillibles et par conséquent exemptes des vicissitudes attachées à l'imperfection ?

Il eût fallu, pour cela, qu'il créât des êtres parfaits, n'ayant rien à acquérir, ni en connaissances ni en moralité. Sans aucun doute, il le pouvait ; s'il ne l'a pas fait, c'est que, dans sa sagesse, il a voulu que le progrès fût la loi générale.

Les hommes sont imparfaits, et, comme tels, sujets à des vicissitudes plus ou moins pénibles ; c'est un fait qu'il faut accepter, puisqu'il existe. En inférer que Dieu n'est ni bon ni juste serait une révolte contre lui.

Il y aurait injustice s'il eût créé des êtres privilégiés, plus favorisés les uns que les autres, jouissant sans travail du bonheur que d'autres n'atteignent qu'avec peine, ou ne pouvant jamais y atteindre. Mais où sa justice éclate, c'est dans l'égalité absolue qui préside à la création de tous les Esprits ; tous ont un même point de départ ; aucun qui soit, à sa formation, mieux doué que les autres ; aucun dont la marche ascensionnelle soit facilitée par exception : ceux qui sont arrivés au but ont passé, comme les autres, par la filière des épreuves et de l'infériorité.

Ceci admis, quoi de plus juste que la liberté d'action laissée à chacun ? La route du bonheur est ouverte à tous ; le but est le même pour tous ; les conditions pour l'atteindre sont les mêmes pour tous ; la loi gravée dans toutes les consciences est enseignée à tous. Dieu a fait du bonheur *le prix du travail, et non de la faveur*, afin que chacun en eût le mérite ; chacun est libre de travailler ou de ne rien faire pour son avancement ; celui qui travaille beaucoup et vite en est plus tôt récompensé ; celui qui s'égare en route ou perd son temps retarde son arrivée, et ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Le bien et le mal sont volontaires et facultatifs ; l'homme, étant libre, n'est fatalement poussé ni vers l'un, ni vers l'autre.

33° Malgré la diversité des genres et des degrés de souffrance des Esprits imparfaits, le code pénal de la vie future peut se résumer dans ces trois principes :

La souffrance est attachée à l'imperfection.

Toute imperfection, et toute faute qui en est la suite, porte avec elle son propre châtiment, par ses conséquences naturelles et inévitables, comme la maladie est la suite des excès, l'ennui celle de l'oisiveté, sans qu'il soit besoin d'une condamnation spéciale pour chaque faute et chaque individu.

Tout homme, pouvant se défaire de ses imperfections par l'effet de sa volonté, peut s'épargner les maux qui en sont la suite, et assurer son bonheur futur.

Telle est la loi de la justice divine : à chacun selon ses œuvres, dans le ciel comme sur la terre.

ALLAN KARDEC.

LA MAISON HANTÉE D'YZEURES
ET LE SPIRITISME

(Extrait de l'*Union libérale d'Indre-et-Loire*, du 25 mars 1897)

En présence du mouvement accentué d'opinion qui se porte en ce moment vers le spiritisme et les sciences occultes, nous croyons être agréables à nos lecteurs en publiant le compte rendu sincère et détaillé des phénomènes surprenants qui se sont produits et se produisent encore à Yzeures.

Des flots d'encre ont été dépensés dans la presse régionale et parisienne, sur ce sujet intéressant, sans qu'aucune explication certaine ait été fournie. C'est sous toutes réserves, et en nous gardant bien d'émettre une conclusion, que nous publions le récit des faits étranges qui ont été constatés.

* * *

Il n'est pas sujet d'actualité plus intéressant que les faits véritablement extraor-

dinaires qui se passent à Yzeures. Le pays en est bouleversé et le bruit de l'évènement, dépassant bientôt les limites trop étroites des conversations locales, a retenti aux oreilles de tous les curieux du mystère.

Cette charmante localité, célèbre déjà parmi les archéologues à cause des vestiges du Temple de Minerve mis à découvert par des fouilles pratiquées pour la construction de la nouvelle église, vient encore d'attirer l'attention par une curiosité d'un autre genre : elle a une maison hantée !

Les faits durent depuis près de six mois ; mais ce n'est que tout récemment qu'ils ont acquis réellement des droits à une publicité, dont nous nous blâmerions de priver nos lecteurs ; on peut dire qu'Yzeures se partage en ce moment, avec la Crète, l'intérêt du public ; mais il serait à souhaiter que si, dans les deux endroits des coups sont frappés, ils fussent aussi inoffensifs les uns que les autres.

L'affaire s'étant ébruitée et des personnes sérieuses s'en étant occupées, la presse parisienne s'émut et les reporters sont entrés en campagne. On n'a d'abord pu enregistrer que des racontars, l'opinion des voisins, de simples hypothèses, on doutait. Qu'y a-t-il en cela d'étonnant de la part de ces gens rendus témoins de phénomènes aussi inexplicables pour eux et que tant de savants ignorent ? Du doute aux suppositions malveillantes, il n'y a qu'un pas ; il fut vite franchi.

En même temps que les journalistes, des invités et des chercheurs se rendirent sur les lieux pour étudier le phénomène ou découvrir l'imposture, les avis furent partagés, les propos s'animèrent et une véritable polémique s'engagea dans certains journaux. Peu s'en fallut que les luttes fameuses et encore récentes qui divisèrent les savants sur les ruines du Temple de la Déesse de la Sagesse ne reprissent avec une nouvelle ardeur dans l'intérieur de la maison Sabourault.

Cette maison, qu'il faut bien connaître pour mieux comprendre les phénomènes qui s'y passent, est située au milieu du bourg, devant la grande place et forme encoignure. La partie neuve est seule visible de la rue et comprend : au rez-de-chaussée une salle de café ; au premier étage deux chambres à coucher et un vestibule à l'extrémité duquel on trouve un escalier en bois qui conduit aux mansardes. Du café, qui s'étend sur toute la longueur de la maison, une porte communique avec une cuisine et une cour intérieure. Cette cuisine et l'escalier qui mène au premier étage sont les restes d'une vieille construction en fort mauvais état. L'escalier surtout, tortueux, de largeur inégale, est garanti de la pluie par un toit, mais des cloisons inachevées permettent à l'air d'y circuler librement. Détail à noter : toute la maison est d'une sonorité extraordinaire. La cuisine ainsi que la chambre du premier étage qui apparaît la première aux regards du visiteur, sont louées aux époux Sabourault ; le reste de la maison, *café compris*, est exploité par le propriétaire.

Les locataires sont venus s'installer à Yzeures il y a environ six mois, le père ayant entrepris la construction de la nouvelle église ; la famille se compose de cinq personnes, le père, la mère et trois enfants dont une petite fille âgée de 12 ans, la jeune Renée. C'est presque aussitôt après leur installation que les bruits dont on se plaint se firent entendre et une véritable persécution commença. Des coups retentirent dans les murs et les cloisons ; des grattements forts ou légers qui ne laissèrent aucun repos à ces pauvres gens, les tenant éveillés la nuit et épouvantés ; souvent les bruits se faisaient entendre le jour et on les percevait très distinctement de la rue. Les voisins d'abord, les étrangers ensuite se rendirent témoins de ces phénomènes qui continuaient en leur présence pendant des heures entières ; les spectateurs se tenant auprès du lit où était couchée la petite Renée, étaient littéralement ahuris par des coups de poing formidables qui ébranlaient la cloison et le bois du lit ou par de petites notes tambourinantes appliquées par des doigts invisibles et fort adroits.

Les plafonds, les parquets, le vestibule résonnaient sous les mêmes coups ; la main ou l'oreille appliquées aux endroits ou l'on pouvait le faire, percevaient parfaitement les vibrations ; des coups et des grattements se firent entendre aussi clairement dans une malle remplie de linge et d'effets posée par terre, dans un coin de la chambre.

Bien mieux, en présence de nombre de personnes et à maintes reprises, les rideaux du lit furent agités violemment par une main invisible qui les froissait ou les tirait violemment de haut en bas, comme pour les détacher du plafond ; une petite table placée près du chevet du lit et supportant une lampe fut projetée à terre à différentes reprises avec la lampe qui naturellement s'éteignit.

Ces déplacements d'objets sans aucun contact, aussi bien que les coups frappés

dans les murs sont restés matériellement inexplicables pour toutes les personnes qui ont été admises à les voir et à les entendre, et elles sont légion. Contentons-nous d'enregistrer leurs témoignages et poursuivons ; nous en chercherons plus tard l'explication.

De semblables manifestations ne pouvaient manquer d'émouvoir les adeptes des sciences spirites et occultes. M. R. Duplantier, avocat à Poitiers, fut un des premiers qui se rendit sur les lieux pour étudier le phénomène. Il passa nombre de nuits dans la maison, s'entourant de toutes les précautions, surveillant, avec l'aide de ses amis, les personnes et les objets. Les chambres non occupées par les expérimentateurs étaient fermées à clef et même mises sous scellés. M. Duplantier publia dans le *Matin*, le résultat de ses expériences. Empruntons-lui ces quelques lignes :

« Les uns et les autres d'ailleurs (les phénomènes), ne se produisent pas avec la même fréquence : trois ou quatre fois seulement, les déplacements d'objets ont été constatés chez M. Sabourault ; plus souvent des êtres fantomatiques ont été vus, surtout par la petite fille.

« Mais c'est presque toujours par des phénomènes sonores que se manifeste l'invisible ; coups et grattements dans les portes, les murs, les cloisons, les bois de lit, les sommiers ; bruits de pas d'hommes et d'animaux, tantôt lents et lourds, tantôt rapides et légers, dans l'escalier ou sur les planchers ; bruits d'étoffes froissées, d'eau tombant en cascade... »

Puis continuant ses observations, il constate une des nuits suivantes un phénomène plus intéressant encore :

« Cinq heures se passent sans que nous entendions quoi que ce soit, lorsque, vers trois heures du matin, nous entendons dans l'escalier qui descend du grenier — certainement vide et où personne n'a pu s'introduire — un être énorme et colossal, à en juger par ce qu'il produit ; nous percevons, en effet, sur chaque marche de l'escalier, le bruit de pieds immenses et très larges, glissant lourdement l'un après l'autre pour se poser bientôt sur la marche inférieure ; pendant ce temps, l'escalier, pourtant neuf et solide, gémit et craque de façon très accentuée.

« Puis c'est le tour des cloisons qui séparent les chambres du couloir auquel aboutit l'escalier : l'une après l'autre elles sont secouées par de brusques et énergiques craquements ; munis d'une lumière, nous regardons avec soin : le grenier, l'escalier et le couloir sont absolument vides. »

Voilà certes des phénomènes peu communs, qui sortent de la banalité ; mais, pour si extraordinaires qu'ils paraissent, après avoir été bien et dûment constatés, vous pensez peut-être que personne ne pouvait en contester au moins la réalité, leur explication seule demeurant un sujet de controverse. Erreur ! même à Yzeures il restait des sceptiques, peu nombreux, il est vrai, se refusant même à toute constatation. A quel mobile pouvaient-ils obéir ? Mystère !

Sur ces entrefaites, M. Gustave Kahn se disposa à faire une enquête personnelle. M. Kahn est un écrivain de talent qui entreprit un beau jour de faire dans le *Journal* une enquête sur le spiritisme. Pour éclairer ses lecteurs et s'éclairer probablement lui-même, il dirigea ses premières investigations chez des médecins qui lui répondirent qu'ils n'y croyaient pas ; il se retourna alors vers de braves prêtres qui lui déclarèrent ne rien entendre à ces questions. Muni de ces renseignements, il se décida à expérimenter par lui-même, et arriva à Yzeures, accompagné de M. le Dr Legué, qui devait se prononcer sur l'état de la jeune fille au point de vue pathologique, tandis que lui-même se chargeait de la partie expérimentale des manifestations.

Le résultat, on le connaît, M. Kahn l'a exposé dans son journal. Quelques instants lui auraient suffi pour être fixé sur la cause et la portée de phénomènes dont d'autres, après des observations longues et patientes, n'avaient pu saisir le véritable caractère. Un geste surpris à la petite fille, geste que son arrivée inopinée arrêta, lui aurait fait découvrir la fraude. Plus de doute, cette fillette a l'air si candide était une simulatrice effrontée ; elle avait dupé tout le monde ; il ne restait rien de phénomènes si étranges, que des mystificateurs et des mystifiés.

Quant au docteur Legué, après avoir examiné la jeune fille, il la reconnut hystérique !

Il était impossible que la question fût enterrée et que M. Duplantier et les autres restassent sous le coup d'un pareil jugement. Il en appela et des expériences en commun furent décidées.

Pendant que les pourparlers duraient, les mystificateurs invisibles ne s'arrêtèrent pas ; ils semblèrent même, par des coups moqueurs et des manifestations de plus en plus intéressantes, vouloir prendre leur part de la polémique engagée à leur sujet. Il

faut reconnaître qu'ils s'y prirent bien ; tantôt en refusant tout interview, tantôt en les provoquant. Mais une évolution s'était produite en leur faveur ; des personnes intelligentes restées, malgré tout, sceptiques, surtout après l'enquête du rédacteur du *Journal*, s'étaient tout à coup converties. Qu'était-il donc arrivé ? Simplement ceci : elles avaient emmené chez elles la petite Renée, l'avaient couchée dans un lit bien placé au milieu de la chambre et, chez elles, en présence de leur famille et de leurs amis, les phénomènes s'étaient produits : coups frappés dans les murs, grattements, etc. De ce nombre étaient M. Bonnin, l'instituteur ; M. Castaing, le percepteur, et le chef de gare.

(à suivre) D'AUBENAS.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris, trop tard malheureusement pour pouvoir assister à ses obsèques, la désincarnation de notre frère en croyance M. Boisseau, qui, depuis tant d'années, dirigeait avec un dévouement infatigable un groupe spirite d'études philosophiques et expérimentales.

Nous adressons à l'esprit de cet homme de bien nos meilleurs vœux pour sa prompte élévation dans le calme domaine où les luttes de la terre ne troublent plus l'âme avancée, et nous exprimons à sa veuve ainsi qu'à toute sa famille, la part que nous prenons à leur bien légitime douleur. Nous espérons toutefois que les croyances spirites atténueront beaucoup pour eux les souffrances de cette cruelle séparation.

*
* *

M. Ellie Mathurin, de Cantois, nous a annoncé, de son côté, la désincarnation de notre frère en croyance Arnaud Félix, décédé à l'âge de 70 ans, à Naujan, canton de Branne (Gironde). Ce frère dévoué était un excellent médium guérisseur. Malgré son peu de fortune, il consacrait deux jours par semaine au soulagement des souffrants de ce monde, et sa réputation était telle, dans son pays, que, chaque dimanche et chaque jeudi, plus de cinquante malades venaient lui demander leur guérison. Nous honorons de tels dévouements à l'humanité, et nous sommes certains que l'Esprit d'Arnaud Félix recueille aujourd'hui, de l'autre côté de la vie, le prix de ses bonnes actions sur la terre, ainsi que l'a d'ailleurs parfaitement exprimé Madame Moreau, de Faleyras, dans un discours prononcé sur sa tombe.

ANNIVERSAIRE
de Mme Marie Jeanne Arnaud

Les anciens amis de Madame Arnaud, les membres du groupe spirite qu'elle dirigea avec tant d'activité à Paris, désirent lui rendre un fraternel hommage et célébrer l'anniversaire de sa désincarnation, qui a eu lieu le 25 mai de l'année dernière.

La réunion commémorative aura lieu le *dimanche 30 mai, à 3 heures très précises*, au cimetière St-Ouen — Par la porte Ornano — Avenue du Sud — 8e division, en bordure de la dite avenue.

Moyen de transport :
BASTILLE — ST-OUEN.

A l'occasion du passage à Paris de notre frère en croyance Léon Denis, nous avons reçu les sommes suivantes, pour la *Caisse des conférences* de la *Fédération spirite universelle* :

Versé par :

Notre sœur « Espérance »	15 »	soit, au bureau du « Progrès spirite » . . 25 »
Laurent de Faget	5 »	
Gabriel Dolbau	5 »	
Madame Wisselle		5 »
M. Courlet		2 »
Total.		32 »

que nous avons versés entre les mains de M. le Trésorier de la Fédération.

Le Gérant : A. BOYER.

PARIS. — Imprimerie L. DUC, 35, rue Rousselet.